

Mouvement

[1]

Les affectations des TR BD sur les différentes missions devraient se faire le 4 juillet 2019.
Notre nouvelle fiche de suivi est en ligne.

Vous devrez classer par ordre préférentiel, les natures de fonction suivantes (de 1 à 8) :

- > SUR CONGES et notamment CONGES LONGS (C.L.M., congés maternité)
- > SUR STAGES DE FORMATION CONTINUE
- > SUR DECHARGES DE DIRECTION petites écoles - CIRCO AMBOISE
- > SUR DECHARGES DE DIRECTION petites écoles - CIRCO ST CYR
- > SUR DECHARGES DIRECTION petites écoles - CIRCO CHINON-LANGEAIS
- > SUR DECHARGES DE DIRECTION petites écoles - CIRCO LOCHES
- > SUR STAGES CAPPEI en alternance (Formation continue)
- > SUR REMPLACEMENTS ASH (Gestion par la circonscription ASH)

Les BD décharges de direction devraient être gérés par les circos pour faire des décharges de directions des écoles à 1 , 2 ou 3 classes avec un calendrier pour l'année.

Ils pourront également faire d'autres remplacements sur la circo. Ils auront l'ISSR.

[2] Vous trouverez ici notre fiche de contrôle en ligne : [lire ici](#) [2]

LA LETTRE DE L'IA37

OBJET : Affectation pour la rentrée 2019-2020

Vous êtes nommé(e) sur un poste de titulaire remplaçant brigade départementale. Afin de vous affecter au mieux pour la prochaine année scolaire, je vous serais obligée de bien vouloir me retourner le coupon ci-dessous, dûment complété, par retour de mail,

impérativement avant le vendredi 21 juin 2018.

Pour rappel, toute correspondance électronique s'effectue exclusivement par le biais de votre adresse mail académique (prenom.nom@ac-orleans-tours.fr [3]).

Je vous rappelle que l'affectation en qualité de TR-BD implique le remplacement des maîtres absents dans le périmètre entier du département et dans toutes les classes, en maternelle, en élémentaire, en ULIS-Ecole et collège, en SEGPA et établissements du secteur médical, et ceci quelle que soit la spécialité d'affectation.

Les remplacements en REP et REP+ donnent droit au versement de l'indemnité au prorata des jours travaillés.

N'hésitez pas à contacter Aline Baudray pour toute demande d'éclaircissement.

URL source: <http://www.snuipp37.fr/snu2/mouvement-collegues-tr-bd>

Liens

[1] <http://www.snuipp37.fr/snu2/mouvement-collegues-tr-bd>

[2] <http://www.snuipp37.fr/snu2/fiche-contr%C3%B4le-syndical-mouvement-tr-bd>

[3] <mailto:prenom.nom@ac-orleans-tours.fr>